

Avis de constitution

SOCIETE « NOOR COTE D'IVOIRE » en abrégé « NOOR-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot 05,  
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOOR COTE D'IVOIRE » en abrégé

« NOOR-CI »

Objet : La location et la vente d'engins des travaux publics, la construction de bâtiments et la réhabilitation de routes, la vente de mobiliers et fourniture de bureau, le commerce international, l'import-export, la prestation de services dives, l'agriculture générale et la culture hydroponique , l'élevage, la pixiculture hors-sol , le négos national et international de matières première.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, Lot 05, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle FOFANA FATI ADISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11738 du 24/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76157/GTCA/RC/2023 du 24/10/2023

